



DOM SECURITY

Société Anonyme au capital de 36 659 280 €.
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS.
378 557 474 RCS PARIS.

**RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2017
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DU 18 MAI 2017**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

↳ &



COMPTES ANNUELS

*
* *

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 3 494 571,09 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

1. – Activité de la Société

Au cours de l'exercice, la Société a acquis 15 % (soit 150 actions) du capital social et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Cette acquisition de titres s'est réalisée moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui ont été remis à la société LAMANTIN INVESTISSEMENT.

Suite à la réalisation de cette opération, DOM SECURITY détient 100 % du capital et des droits de vote de OMNITECH SECURITY.

Les titres auto détenus sont passés ainsi de 56.206 à 42.165.

Le pourcentage de détention de DOM SECURITY dans la société slovène DOM-TITAN est passé de 93,93 à 96,14 %.

DOM Security détient désormais 100 % du capital social de la société espagnole DOM-MCM, suite à l'opération de rachat par DOM-MCM de ses propres actions auprès des actionnaires minoritaires.

2. – Résultats financiers de la Société

Le chiffre d'affaires de 2 665 K€ est constitué pour l'essentiel de refacturation de frais communs et de frais de personnel portés par DOM SECURITY pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation reste négatif, passant de (838) K€ à (279) K€.

Le résultat financier est en diminution, passant de 5 475 K€ à 4 330 K€, en raison essentiellement de la baisse du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel passe de (870) K€ à (99) K€.

↪ L



Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2015 :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	2 665 378	2 040 883
Produits d'exploitation	2 737 994	2 127 560
Charges d'exploitation	3 016 534	2 965 713
RESULTAT D'EXPLOITATION	-278 540	-838 152
Produits financiers	4 393 128	5 536 073
Charges financières	63 157	60 970
RESULTAT FINANCIER	4 329 971	5 475 104
RESULTAT COURANT	4 051 431	4 636 951
Produits exceptionnels	742 724	190 914
Charges exceptionnelles	841 853	1 060 949
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-99 129	-870 035
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	457 731	161 826
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 494 571	3 605 090

ACTIVITE JURIDIQUE.

⊙ Approbation des comptes de l'exercice 2015

Lors de votre assemblée générale ordinaire en date du 19 mai 2016, vous avez approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 3 605 090,39 €, que vous avez décidé d'affecter comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 605 090,39 €.

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 € soit 1,50 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 605 090,39 € correspondant au résultat de l'exercice.
 - 60 837,61 € prélevés sur le compte Report à nouveau.
- Le compte Report à nouveau dont le solde créditeur s'élevait à 32 486 380,95 € a été ramené à 32 425 543,34 € (incluant le dividende revenant aux actions auto détenues, 84 309 €).

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 30 mai 2016.

Conformément à la loi, les actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende n'ont pas donné droit au dividende.

⊙ Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos Commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous vous précisons à cet effet, que les conventions réglementées, ont fait l'objet d'un examen de votre conseil d'administration qui s'est tenu le 26 septembre 2016.



⊗ Dotation du compte Autres réserves

Nous vous proposons, afin de satisfaire aux obligations légales, de doter le compte Autres réserves par prélèvement du même montant de 32 488 790,84 € figurant au compte Report à nouveau.

Suite à cette dotation, le solde du compte Report à nouveau sera ramené à zéro et celui du compte Autres réserves passera à un montant de 32 488 790,84 €.

⊗ Affectation du résultat de l'exercice 2016

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 494 571,09 €, comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 494 571,09 €.

Affectation :

- Dividende : 4 276 916 € soit 1,75 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 476 916 € sur le résultat de l'exercice.
 - 800 000 € prélevés sur le compte Autres réserves.
- Le solde du résultat de l'exercice au compte Autres réserves dont le solde s'élève à 32 488 790,84 € sera ramené à 31 706 445,93 €.

Nous vous informons que :

- ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts ;
- suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 26 mai 2017.

⊗ Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

⊗ Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2013	4 276 916 €	1,75 €
2014	3 665 928 €	1,50 €
2015	3 665 928 €	1,50 €

⊗ Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

⊗ Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2016 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

↪ ℓ

⊙ Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

⊙ Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs et créances clients

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441- I du Code de commerce, je vous indique la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créanciers, par date d'échéance :

DETTES FOURNISSEURS						
	Article D. 441 I -1° : Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (compte 401)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et au-delà	TOTAL (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	24					17
Montant total en K€ des factures concernées HT	236	1	11	--	10	22
% du montant total des achats HT de l'exercice (Liasse Fiscale : FS+FU+FW)	10,98	0,06	0,62	--	0,47	1
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES						
Nombre de factures exclues	--					
Montant total HT en K€ des factures exclues	--					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL – ART L. 441-6 ou ART L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : Application de la Loi LME : 45 jours fin de mois ou 60 jours nets					

CREANCES CLIENTS						
	Article D. 441 I-2° : Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (compte 411)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et au-delà	TOTAL (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	16					8
Montant total en K€ des factures concernées HT	102	35	60	--	29	124
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice (Liasse Fiscale : FL)	3,8	1,32	2,35	--	1,07	4,7
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES CREANCES LITIGIEUSES OU DES CLIENTS DOUTEUX						
Nombre de factures exclues	--					
Montant total HT en K€ des factures exclues	--					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL – ART L. 441-6 ou ART L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : Application de la Loi LME : 45 jours fin de mois ou 60 jours nets					



PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

⊙ Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Au cours de l'exercice 2016, notre Société a augmenté sa participation dans le capital social d'OMNITECH SECURITY qui est passée à 100 % et de DOM-TITAN qui est passée à 96,14 %.

⊙ Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	11,00	6,49
GROUPE SFPI SA 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 393 588 595	69	82,68
STOCK PICKING FRANCE FCP Géré par JOUSSE MORILLON INVESTISSEMENT 4 rue Frédéric Bastiat – 75008 PARIS	2,19	1,41

⊙ Franchissement de seuil

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

⊙ Actions inscrites au nom de la Société

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par votre assemblée générale mixte du 29 novembre 2011, arrivé à expiration le 29 mai 2013, la Société détenait au 31 décembre 2016, 1,73 % de son capital social, soit 42.165 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €.

⊙ Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2016, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.



⊙ Gouvernance de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport prend en compte les réglementations du code de gouvernement d'entreprise de MIDDLENEXT, éditées en septembre 2016.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

⊙ Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Mandataires sociaux / Société	Mandat et/ou fonction
Monsieur Henri MOREL	
NEU SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur
FEVI SAS – NEU FEVI SA – SOREMEC SA	
GROUPE SFPI SA – NEU SA - SOREMEC SA	Président Directeur Général
PICARD-SERRURES SAS – DOM-MÉTALUX SAS – DOM RONIS SAS	Président
DÉNY SECURITY SAS – OMNITECH SECURITY SAS	
ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS	
LA FONCIERE NEU SAS – NEU PROCESS SAS	
ARC MANAGEMENT SAS - AUBERGE HAZEMANN SAS	
SCI B.G.M. - MP ASSOCIÉS SARL	Gérant
SCI AVENUE GEORGE NUTTIN	
SCI NEU – SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	
SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896	
MAC SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Jean-Bertrand PROT	
FRANCE FERMETURES SAS – FRANCIAFLEX SAS - SIPA MENUISERIES SAS	Président
MAC INDUSTRIES SAS – MMD SAS – BARRIQUAND ECHANGEURS SAS	
ASET SAS – FINANCIÈRE BARRIQUAND SAS - ERYMA SAS	
SPRING MANAGEMENT SAS – LB SAS	
GROUPE SFPI SA	Directeur Général délégué
ERYMA HOLDING SAS	Directeur Général
MAC SAS	Président du Conseil de Surveillance
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Représentant permanent
SCI ALU DES DEUX VALLEES – SCI LUZECH	Gérant
SCI STERIMMO – SCI MANCHESTER – SCI ROCHETOIRIN	
Monsieur Nicolas LOYAU	
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Administrateur
MAC SAS - THERMICA SAS – DOM PARTICIPATIONS SAS	Président
BARRIQUAND SAS – BATT SAS	
NEU SA	Représentant permanent
FABSTORE SARL	Gérant
SCI VR DES DEUX VALLEES - SCI PANICAUTS SAINT COLOMBAN	

Monsieur Thierry CHEVALLIER	
Néant	
Monsieur Hermann RÖSER	
Néant	
Mademoiselle Sophie MOREL	
SOREMEC SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur
Madame Valentine LAUDE	
GROUPE SFPI SA	Administrateur

© Rémunération et avantages des dirigeants et administrateurs

1° Tableau récapitulatif des rémunérations attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Henri MOREL				
Président de DENY SECURITY SAS				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	135 664,21	135 664,21	135 538	135 538
Rémunération variable annuelle	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature ⁽²⁾	8 656	8 656	8 530	8 530
TOTAL 1	144 320,21	144 320,21	144 068	144 068
Henri MOREL				
Président de GROUPE SFPI SA				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable annuelle	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature ⁽²⁾	16 804,52	16 804,52	19 424,70	19 424,70
TOTAL 2	316 804,52	316 804,52	319 424,70	319 424,70

⁽¹⁾ Sur une base brute avant impôts.

⁽²⁾ Montant cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (gsc)

2° Tableau sur les jetons de présence attribués aux membres du conseil d'administration (en euros)

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Thierry CHEVALLIER				
Administrateur de DOM SECURITY SA				
Jetons de présence	6 700	6 700	5 000	5 000
TOTAL	6 700	6 700	5 000	5 000

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Valentine LAUDE				
Administrateur de DOM SECURITY SA				
Jetons de présence	6 650	6 650	5 000	5 000
TOTAL	6 650	6 650	5 000	5 000



	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Sophie MOREL Administrateur de DOM SECURITY SA				
Jetons de présence	0	0	5 000	5 000
TOTAL 1	0	0	5 000	5 000

Sophie MOREL Salarié et administrateur de GROUPE SFPI SA				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	67 375	67 375	36 019,49	36 019,49
Jetons de présence	0	0	5 000	5 000
TOTAL 2	67 375	67 375	41 019,49	41 019,49

⁽¹⁾ Sur une base brute avant impôts.

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Hermann RÖSER Administrateur de DOM SECURITY SA				
Jetons de présence	6 650	6 650	5 000	5 000
TOTAL	6 650	6 650	5 000	5 000

Par ailleurs, Monsieur Hermann RÖSER a perçu de la société DOM GmbH & Co. KG, une somme de 94 296 euros au titre de sa pension de retraite.

Conformément au Code de commerce, nous vous demandons d'approuver la répartition des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice 2016. Nous vous précisons que le jeton de présence est réservé exclusivement aux administrateurs indépendants.

⊙ Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de vingt et un mille (21 000,00) euros le montant des jetons de présence du Conseil d'administration.

⊙ Délégations au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été consentie au Conseil d'administration.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS.

Les mandats d'administrateur de Messieurs Henri MOREL, Jean-Bertrand PROT, Nicolas LOYAU et de Mesdames Valentine LAUDE et Sophie MOREL arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019.

Ces administrateurs ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incapacité susceptible de leur en interdire l'exercice.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

En 2014, le redressement sur les prix de transfert entre l'Allemagne et la Hollande a majoré la charge d'impôt de 1,3 M€. Une procédure d'agrément mutuel entre les deux Etats Allemand et Hollandais avait été initiée pour contester le redressement et éviter la double imposition. La décision rendue le 17 février 2017 minore le redressement pour la période 2006-2009 de 0,4 M€.

Handwritten marks: a stylized 'L' and a 'C'.



COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du Groupe DOM SECURITY comprenait les sociétés dont la liste figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2016 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 518 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

Résultats (K€)	Exercice 2016 *	%	Exercice 2015 *	% 2016/2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	170 256	--	163 232	4,30
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	16 633	9,8	12 544	+32,6
RESULTAT OPERATIONNEL	15 535	9,1	10 236	+51,8
RESULTAT FINANCIER	-34	--	-178	--
IMPOT SOCIETE	-4 399	--	-3 366	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	11 018	6,5	6 737	+63,5
INTERET MINORITAIRES	15	--	137	--
PART GROUPE	11 003	--	6 600	--

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS.

A – DOM SECURITY CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2016 a atteint 170 256 K€ à taux de change moyen, en hausse de 4,3 %, contre un chiffre d'affaires 2015 de 163 232 K€.

Le résultat opérationnel courant passe de 12 544 K€ (soit 7,7 % du chiffre d'affaires) à 16 633 K€ (soit 9,8 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier est négatif de (34) K€, contre un résultat financier négatif de (178) K€ l'exercice précédent.

L'impôt société consolidé s'élève à (4 399) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 11 018 K€, en hausse de 63,5 % par rapport à 2015.

La capacité d'autofinancement du Groupe DOM SECURITY est passée de 12 639 K€ en 2015 à 18 179 K€ en 2016, soit une hausse de 44 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 5 900 K€ contre 7 100 K€ l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la trésorerie nette est passée de 13 745 K€ à 22 683 K€.



B - PRINCIPAUX RESULTATS DES ZONES DU GROUPE DOM SECURITY

EUROPE DE L'OUEST

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DENY SECURITY, PICARD-SERRURES, DOM-METALUX, DOM RONIS, DOM TSS, OMNITECH SECURITY, DOM UK. Elle a représenté 40 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (en K€)	67 453	70 378
% de marge brute *(en % de la production)	65,1 %	65,4 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	8 093	7 029
% sur chiffre d'affaires	12 %	10 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en baisse de 4,2 %.

EUROPE DU NORD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM GMBH & co et DOM SUISSE. Elle a représenté 37 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (en K€)	62 705	60 155
% de marge brute *(en % de la production)	75,1 %	74,7 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	6 062	4 605
% sur chiffre d'affaires	9,7 %	7,7 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 4,2 %.

EUROPE DU SUD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM-CR, UCEM, DOM-MCM, SECURIDEV IBERICA, DOM-TITAN et TITAN-OKOVI. Elle a représenté 17 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (en K€)	28 956	22 035
% de marge brute *(en % de la production)	55,1 %	54,3 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	1 315	1 370
% sur chiffre d'affaires	4,5	6,2 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 31,4 %.

Pour rappel, au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SECURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol.

Le rapprochement entre DOM-MCM et UCEM s'est réalisé sur le plan industriel. La prochaine étape sera le rapprochement juridique par la fusion-absorption de UCEM par DOM-MCM.



EUROPE CENTRALE

Cette zone correspond aux activités des sociétés : EURO-ELZETT, DOM POLSKA, DOM CZECH, DOM ROMANIA et SECURIDEV HONGRIE. Elle a représenté 6 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (en K€)	11 142	10 664
% de marge brute ^{**} (en % de la production)	51,9 %	49,5 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	1 517	240
% sur chiffre d'affaires	13,6 %	2,3 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 4,2 %.

C - LES PRINCIPAUX RESULTATS SOCIAUX DES FILIALES

1 - CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	22 485	25 166
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	223	220
DOM-MÉTALUX	12 244	12 651
PICARD-SERRURES	15 674	15 747
DOM RONIS	13 227	12 672
OMNITECH SÉCURITY	7 053	7 140
DOM SÉCURITY	2 665	2 041
DOM TSS	2 511	2 356
DOM-CR	5 255	5 425
DOM SUISSE	4 010	4 666
DOM POLSKA	4 647	4 399
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. KG (Allemagne)	65 411	62 586
EURO-ELZETT	7 738	7 134
DOM UK	4 195	4 114
DOM CZECH	1 341	1 380
DOM-TITAN	15 498	12 967
TITAN-OKOVI	227	212
DOM ROMANIA	603	562
SECURIDEV HONGRIE	77	137
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	3 276	3 168
DOM-MCM	11 300	9 897



2 – RESULTAT D'EXPLOITATION (en K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	3 887	4 017
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	-58	216
DOM-MÉTALUX	-531	-940
PICARD-SERRURES	1 659	1 618
DOM RONIS	310	-607
OMNITECH SÉCURITY	717	850
DOM SÉCURITY	-278	-838
DOM TSS	539	495
DOM-CR	466	400
DOM SUISSE	202	2
DOM POLSKA	116	-589
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	6 655	2 769
EURO-ELZETT	797	740
DOM UK	213	137
DOM CZECH	125	112
DOM-TITAN	593	222
TITAN-OKOVI	--	7
DOM ROMANIA	46	10
SECURIDEV HONGRIE	75	49
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-223	-151
DOM-MCM	593	737

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (en K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	2 613	2 634
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	-54	152
DOM-MÉTALUX	-488	-1 526
PICARD-SERRURES	1 189	1 154
DOM RONIS	727	-1 050
OMNITECH SÉCURITY	941	804
DOM SÉCURITY	3 495	3 605
DOM TSS	350	322
DOM-CR	372	263
DOM SUISSE	41	-4
DOM POLSKA	76	-721
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	4 433	1 367
EURO-ELZETT	699	650
DOM UK	122	103
DOM CZECH	95	72
DOM-TITAN	523	197
TITAN-OKOVI	3	6
DOM ROMANIA	34	2
SECURIDEV HONGRIE	71	46
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-140	-439
DOM-MCM	364	276

4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES (hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

Sociétés	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. KG	960	--
DOM-MCM	208	--
PICARD-SERRURES	322	--
OMNITECH SECURITY	148	--
DOM SECURITY	4 659	491
TOTAL	6 295	491

5 – SITUATION NETTE (en K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	15 377	14 897
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	2 412	2 646
DOM-MÉTALUX	-348	140
PICARD-SERRURES	5 657	5 411
DOM RONIS	2 363	1 635
OMNITECH SÉCURITY	1 715	773
DOM SÉCURITY	78 119	78 227
DOM TSS	731	648
DOM-CR	1 659	2 002
DOM SUISSE	1 909	1 842
DOM POLSKA	918	815
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. KG (Allemagne)	8 534	8 534
EURO-ELZETT	4 960	4 644
DOM UK	876	859
DOM CZECH	521	424
DOM-TITAN	8 051	7 528
TITAN-OKOVI	27	24
DOM ROMANIA	275	242
SECURIDEV HONGRIE	99	54
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-884	-1 141
DOM-MCM	8 798	8 879

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE. (Y COMPRIS DOM SECURITY SA)

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable non swappé.

Le Groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change.






4 – PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2017, le Groupe DOM SECURITY a pour objectif un chiffre d'affaires de l'ordre de 174 M€, hors croissance externe.

*
* *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

. Le Président Directeur Général :

.
.
.
.

. Henri MOREL

. Un Administrateur :

.
.
.
.

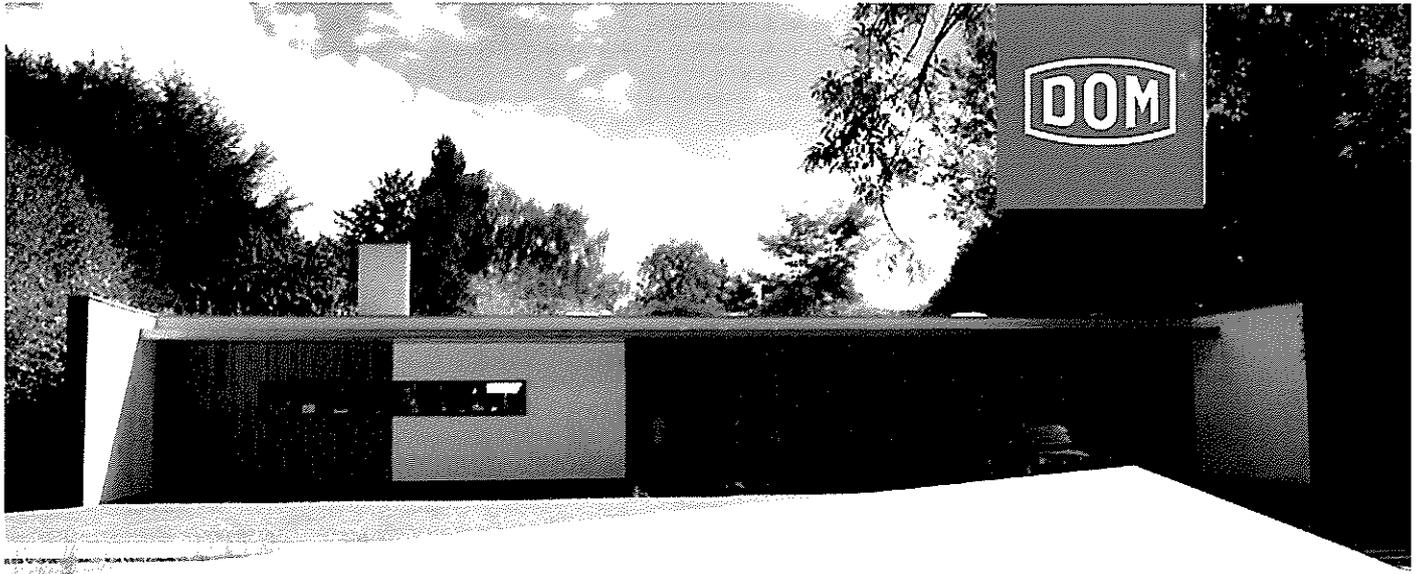
. Jean-Bertrand PROT

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

DOM SECURITY

En euros

Nature des indications	2012	2013	2014	2015	2016
1- Capital en fin d'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2- Chiffre d'affaires	1 430 585	1 334 858	1 382 295	2 040 883	2 665 378
3- Opérations & résultats de l'exercice					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	9 975 616	13 606 294	3 639 410	4 576 092	5 522 634
Impôt sur les bénéfices	(93 475)	2 081 645	1 481 112	161 826	457 731
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	6 792 259	11 049 861	-6 385 725	3 605 090	3 494 571
Résultat distribué	2 984 682	4 178 556	3 581 619	3 602 680	
4- Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	4,12	4,56	0,88	1,81	2,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	2,78	4,52	-2,61	1,47	1,43
Dividende attribué à chaque action	1,25	1,75	1,50		
5- Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	4,0	3,0	2,0	3,0	3,25
Montant de la masse salariale de l'exercice	319 538	270 755	236 574	355 540	422 577
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	57 160	43 811	30 930	95 002	111 341



RSE

BILAN 2016



Table des matières

A.	PRESENTATION ET METHODOLOGIE	4
1.	Présentation	4
2.	Méthodologie	4
B.	PRESENTATIONS DES RESULTATS	5
1.	Informations sociales	5
a.	Emploi.....	5
i.	<i>Effectif total et répartition par type de contrats</i>	5
ii.	<i>Répartition par sexe</i>	6
iii.	<i>Répartition par âge</i>	6
iv.	<i>Répartition par Zone géographique</i>	7
v.	<i>Intérimaires</i>	7
vi.	<i>Embauches</i>	7
vii.	<i>Départs</i>	8
viii.	<i>Rémunération et leur évolution</i>	8
b.	Organisation du travail.....	9
i.	<i>Organisation du temps de travail</i>	9
ii.	<i>Absentéisme</i>	9
c.	Relations sociales	10
i.	<i>L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.</i>	10
ii.	<i>Bilan des accords collectifs</i>	10
d.	Santé et sécurité	10
i.	<i>Conditions de santé et de sécurité au travail</i>	10
ii.	<i>Accidents de travail</i>	11
e.	Formation.....	11
i.	<i>Politiques mises en œuvre en matière de formation</i>	11
ii.	<i>Nombre total d'heures de formation</i>	11
f.	Egalité de traitement.....	12
i.	<i>Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes</i>	12
ii.	<i>Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés</i>	12
g.	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation international du travail relatives à :.....	12
i.	<i>Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective</i>	12
ii.	<i>L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession</i>	13
iii.	<i>L'élimination du travail forcé ou obligatoire</i>	13
iv.	<i>L'abolition effective du travail des enfants</i>	13
2.	Informations Environnementales.....	14
a.	Politique générale en matière environnementale	14
i.	<i>Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement</i>	14
ii.	<i>Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement</i>	14



iii.	<i>Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</i>	14
iv.	<i>Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement</i>	14
b.	Pollution	15
i.	<i>Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement</i>	15
ii.	<i>Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité</i>	15
c.	Economie circulaire	15
i.	Prévention et gestion des déchets	15
ii.	Utilisation durable des ressources	16
d.	Changement climatique	17
i.	<i>les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit</i>	17
ii.	<i>Adaptation aux conséquences du changement climatique</i>	17
e.	Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	18
3.	Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable .	18
a.	Impact territorial, économique et social de l'activité	18
i.	<i>En matière d'emploi et de développement régional</i>	18
ii.	<i>Sur les populations riveraines ou locales</i>	18
b.	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société	18
i.	<i>Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations</i>	18
ii.	<i>Contribution et participation associatives du Groupe</i>	18
c.	Sous-traitance et fournisseurs	18
i.	<i>La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</i>	18
ii.	<i>Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</i>	19
d.	Loyauté des pratiques	19
i.	<i>Actions engagées pour prévenir la corruption</i>	19
ii.	<i>Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</i>	19
e.	<i>Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</i>	19



A. Présentation et Méthodologie

1. Présentation

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), c'est « la responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, y compris par la santé et le bien-être de la société,
- prend en compte les attentes des parties prenantes,
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. »
(Définition donnée par la norme ISO 26000)

Le droit français prévoit une liste de 43 indicateurs. Ces informations doivent figurer dans le rapport RSE intégré au rapport de gestion de la société concernée.

En France, elle s'impose aux sociétés cotées. Ainsi, DOM SECURITY est tenue d'établir un tel rapport. C'est la 3^{ème} année qu'un tel rapport est établi.

Enfin, la direction du Groupe entend développer sa démarche RSE pour à terme bâtir une politique de gestion de performances extra financières.

2. Méthodologie

Compte tenu de l'activité d'holding animatrice jouée par DOM SECURITY, la société a décidé d'établir son rapport RSE sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ainsi 15 sociétés ont été sollicitées pour transmettre leurs données. Ces données concernent l'exercice 2016, sur l'année civile. Le Périmètre diffère de celui de 2015 dans la mesure où les effectifs de DOM NL n'ont pas été comptabilisés en 2015.

UnéLa collecte des données dites 'quantitatives' essentiellement relatives aux données sociales environnementales, s'est faite par l'intermédiaire d'un tableau Excel à compléter. Ce document est adressé en priorité aux Responsables Ressources Humaines, Responsables Administratif et Financier, Comptables, en fonction de la taille et de l'organisation de la structure concernée.

La collecte des données dites 'qualitatives' et relatives aux aspects sociaux, sociétaux et environnementaux s'est faite par l'intermédiaire d'un fichier Word. Ce document est adressé en priorité aux Directeurs Généraux, Gérants ou Responsables de sites selon les cas.

La collecte des informations s'est déroulée sur la période du 15 janvier 2017 au 15 février 2017.

Les documents de collecte se sont accompagnés d'un formulaire expliquant la démarche et la méthodologie. Il précise les définitions et est disponible en français et en anglais.

Une personne référente au sein du groupe a également été désignée et un calendrier de travail défini.

Si l'ensemble des données ont été récoltées de manière quasi exhaustive sur l'aspect quantitatif ; les 15 sociétés du groupe ont complété le fichier, les données qualitatives mesurées ne concernent pas

DOM SECURITY AU CAPITAL DE 36.659.280 € RCS PARIS B 378 557 474
20 rue de l'Arc de Triomphe • 75017 Paris
Tél. : +33 (1) 46 22 09 00 WWW.DOM-SECURITY.COM



nécessairement l'ensemble des sociétés du Groupe. En effet, seules 12 sociétés du groupe y ont apporté des éléments de réponse. Les sociétés OMNITECH SECURITY et DOM SUISSE n'ont pas répondu. DOM SECURITY n'est pas directement concernée par les questions au regard de son activité de holding.

Un référentiel en annexe 1 permet de détailler le périmètre de consolidation de chaque indicateur chiffré.

L'ensemble des données présentées dans le présent rapport s'entendent du périmètre consolidé sauf exception indiquée.

B. Présentations des résultats

1. Informations sociales

a. Emploi

Le Groupe DOM SECURITY compte, hors intérim, 1 554 salariés au 31 décembre 2016 contre 1588 salariés au 31 décembre 2015 (hors DOM NL).

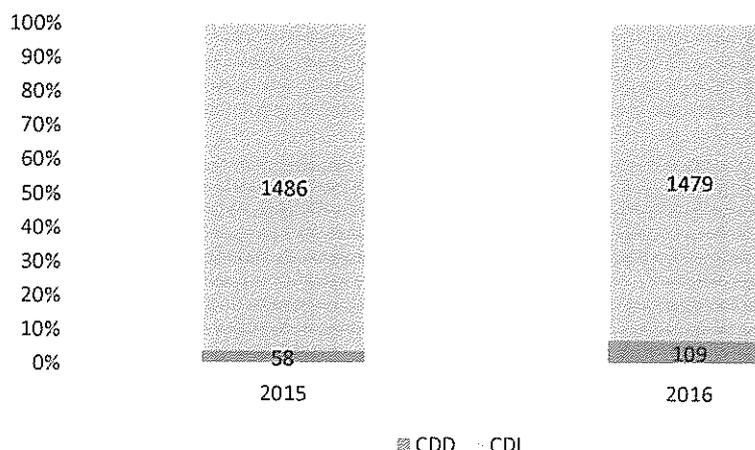
L'effectif moyen (avec intérimaires) 2016 est de 1 572 salariés.

i. Effectif total et répartition par type de contrats

Au 31 décembre 2016, près de 94% des effectifs du Groupe sont en Contrat à Durée Indéterminée. Le tableau ci-dessous présente la répartition selon la catégorie professionnelle.

	Ouvriers	Employés	Managers	TOTAL 2016	Rappel Total 2015
Contrat à Durée Indéterminée	758	616	105	1 479	1 499
Contrat à Durée Déterminée	61	43	5	109	57
TOTAL 31/12/2016	819	659	110	1 588	1 556
%	51.6 %	41.5 %	6.9 %	100 %	

Evolution des types de contrats





ii. Répartition par sexe

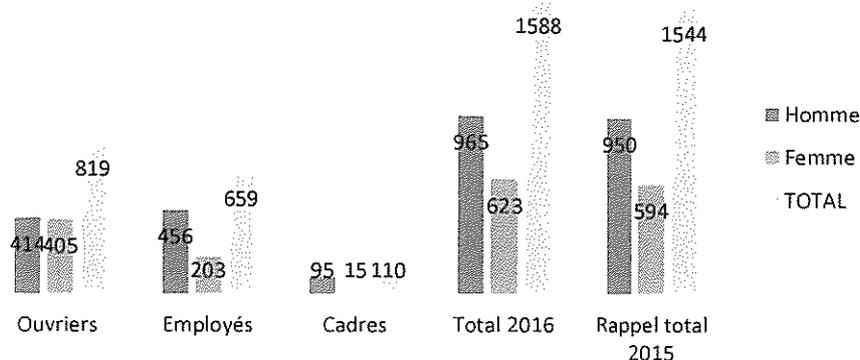
A la clôture de l'exercice 2016, 60,8 % environ des salariés permanents sont des hommes. En 2015, ils représentaient environ 61,5% des effectifs.

Dans l'industrie en 2012, seuls 28,5 % des postes étaient occupés par des femmes (source INSEE, observatoire des inégalités).

31/12/2016	TOTAL 2016	RAPPEL 2015
Hommes	60.8 %	61.6 %
Femmes	39.2 %	38.4 %
	100 %	100 %

Détail de la répartition des effectifs par sexe selon la catégorie professionnelle

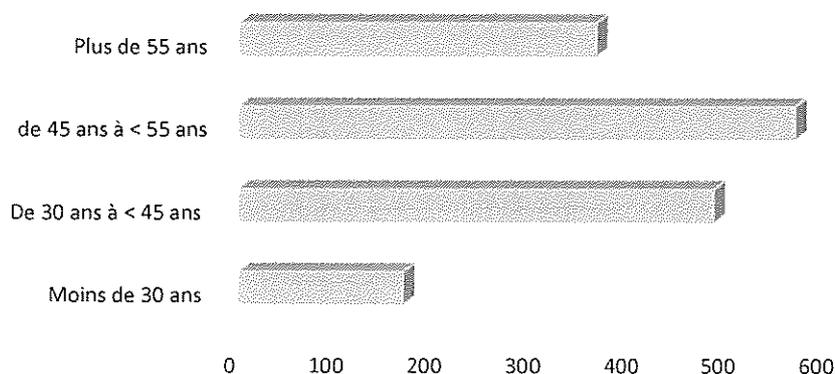
Répartition des effectifs par sexe selon la catégorie professionnelle



iii. Répartition par âge

Au sein du groupe DOM SECURITY, la pyramide des âges est la suivante :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge





iv. Répartition par Zone géographique

Près des 2/3 de l'effectif du groupe DOM SECURITY se situe en dehors de la France. La répartition précise est la suivante :

	France	HORS France
Effectif	558	1 030
% de l'effectif total Groupe	35,1%	64,9%

v. Intérimaires

Sur l'ensemble du Groupe DOM SECURITY, 127 personnes étaient en contrat d'intérim au 31 décembre 2016 contre 33 l'année précédente.

vi. Embauches

Sur l'ensemble de l'année, au sein du Groupe DOM SECURITY, 187 salariés ont été embauchés selon la répartition suivante :

Type contrat	Effectif	% 2016	% 2015
CDD	66	35 %	57,6 %
CDI	121	65 %	42,4 %
Total	187	100 %	100 %

Sexe	Effectif	% 2016	% 2015
Hommes	104	56,6%	57,6 %
Femmes	83	43,4%	42,4 %
Total	187	100 %	100 %

En 2016, le groupe DOM SECURITY a majoritairement procédé à des recrutements en contrat à durée indéterminée (65 % des recrutements contre 57,6% en 2015).

La proportion des recrutements hommes-femmes tend à s'équilibrer (57%/43% en 2016 contre 58%/42% en 2015).



vii. Départs

Les départs sur 2016 pour l'ensemble du Groupe sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent (153 départs en 2016 contre 145 en 2015). Il convient toutefois de préciser que le nombre de rupture pendant la période d'essai n'avait pas été mesuré en 2015. Le détail des départs est le suivant :

Motif	% 2016	Rappel % 2015
Ruptures conventionnelles	37,2 %	8,3 %
Démissions		19,3 %
Fin de CDD	9,2 %	7,6 %
Licenciements	Economique	22,1 %
	Faute grave	2,7 %
	Inaptitude	7,6 %
Retraites	30,1 %	32,4 %
Fin de période d'essai	11,8 %	NC
Total	100 %	100 %

Au niveau du Groupe DOM SECURITY, en 2016, les départs volontaires (démission, ruptures conventionnelles etc...) concernent 57 personnes et représentent 37,2% des départs et 3.6% des effectifs.

En 2015, ce sont 40 personnes qui ont volontairement quitté le Groupe soit 2,6 % des effectifs.

Sur la même période, seuls 18 licenciements ont été prononcés contre 47 licenciements en 2015.

Au 31 décembre 2016, 7 prud'hommes sont en cours et avaient pour motifs des licenciements sans cause réelle et sérieuse. Ce chiffre est stable par rapport à l'exercice précédent.

viii. Rémunération et leur évolution

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

	2016	2015
Masse salariale hors charges (K€)	51 267	50 882

LA masse salariale consolidée a augmenté de 0.7% à périmètre identique entre 2015 et 2016. Pour mémoire dans le même temps, l'effectif est resté quasi stable.



b. Organisation du travail

i. Organisation du temps de travail

Le Groupe DOM SECURITY s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction de l'activité et des dispositions légales du pays.

ii. Absentéisme

En 2016, le Groupe DOM SECURITY a choisi de travailler sur l'absentéisme à partir de données chiffrées en heures. En 2015, ce travail avait été fait en jour rendant ainsi la comparaison difficile à établir en valeurs absolues.

	Heures d'absences 2016	%
Maladie	99 844	53,1 %
longue maladie et maternité/paternité ou congé parental	71 151	37,8 %
Accidents du travail	6 144	3,3 %
Autres absences événements familiaux, préretraites	5 438	2,9 %
absences injustifiées et/ou non payées	5 545	2,9 %
TOTAL	188 122	100 %

Parmi les motifs d'absence, la maladie reste le cas d'absentéisme le plus important avec plus de 53% des absences.

Pour mémoire sur le périmètre 2015, la répartition de l'absentéisme par type est rappelée ci-dessous :

Type d'Absence	% sur total d'absentéisme
Maladie	84,2 %
Accident du travail	4,8 %
Maternité / Paternité	9,5 %
Absences injustifiées	0,6 %
Evènements familiaux	0,9 %
Total	100 %



c. Relations sociales

i. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

Le dialogue social est organisé au sein de chaque structure selon la législation locale et les pratiques courantes au sein de l'entreprise.

Sur les 4 sociétés françaises ayant répondu aux questions, entre 6 et 11 réunions annuelles se sont tenues dans chaque structure avec les institutions représentatives du personnel (Comité d'entreprise, Délégués du Personnel, Délégation unique etc..)

D'autres réunions ont pu avoir lieu notamment chez DENY SECURITY avec les délégués syndicaux dans le cadre de la négociation d'accords collectifs.

Il convient par ailleurs de préciser que les sociétés françaises du groupe DOM SECURITY ont été invitées aux négociations de mise en place du comité de Groupe GROUPE SFPI. Le processus est en cours.

Au sein des structures étrangères, toutes, à l'exception de DOM UK (25 salariés) organisent des réunions avec les représentants du personnel. Ces réunions peuvent avoir lieu toutes les semaines, comme chez DOM Allemagne, ou périodiquement dans l'année entre 4 et huit fois selon les structures.

ii. Bilan des accords collectifs

Des accords collectifs ont été négociés dans la plupart des sociétés du Groupe.

Ces accords sont génériques, parfois uniques et anciens dans la plupart des sociétés étrangères du groupe. En France, les accords collectifs portent principalement sur le temps de travail, l'égalité professionnelle ou la rémunération (accord sur la pénibilité, l'emploi des seniors etc..).

En Allemagne, plus d'une vingtaine d'accords sont en vigueur au sein de DOM KG (accord sur les conditions de travail, l'organisation du travail etc..)

d. Santé et sécurité

i. Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

Ces pratiques s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du Groupe en France comme à l'étranger.



ii. Accidents de travail

En 2016, un travail important de collecte a été fait afin d'obtenir ces données pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Toutefois 6 sociétés n'ont pas communiqué des données exploitables.

Aussi sur le périmètre retenu représentant 57% de l'effectif, 23 accidents ont été recensés en 2016. Le taux de fréquence, pour les sociétés concernées, varie de 0 à 60.76 (60.76 pour DOM UK). Le taux de fréquence consolidé est de 14,56.

S'agissant du taux de gravité, sur le même périmètre, est de 0,58.

En 2015, au niveau national, le taux de fréquence des accidents du travail des entreprises fabriquant des serrures et des ferrures (code NAF 2572Z) était de 14,8 et le taux de gravité de 0.9 (source assurance maladie - www.risquesprofessionnels.ameli.fr).

e. Formation

i. Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe DOM SECURITY est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale. La formation est essentiellement déterminée à partir des entretiens individuels et en fonction des besoins de l'entreprise.

Plusieurs sociétés incitent leurs salariés à se former afin d'être polyvalents. Cette politique permet d'améliorer la compétence de chacun et de faire face aux absences imprévues.

ii. Nombre total d'heures de formation

Les heures de formation sont comptabilisées sur l'ensemble du pôle à l'exception de la holding DOM SECURITY qui ne comptabilise pas la formation au regard de son faible effectif et de sa composition.

Le nombre d'heures de formation est rappelé dans le tableau ci-après :

	Nombre d'heures de formation total		Nombre d'heures de formation par salarié
	2016	2015	2016
Ouvriers	2 268,4	4 443	2,8
Employés	5 957,6	5 912,5	9,0
Cadres	1 491,2	1 275,5	13,6
TOTAL	9 717,2	11 631	6,1

Il convient de préciser que le reporting N-1 du présent tableau varie légèrement par rapport aux résultats présentés l'année dernière (-1.3%), ce qui n'est pas significatif. Nous retiendrons donc à titre de comparaison les données ci-dessus.

Il ressort des sondages que le nombre d'heures de formation est en recul de 17 % par rapport à 2015. En moyenne, ce sont les cadres qui bénéficient du nombre d'heures de formation moyen le plus élevé.



f. Egalité de traitement

i. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Au sein du Groupe 60,8% des effectifs sont des hommes et 39,2 % des femmes.

Par catégorie professionnelle, la répartition homme-femme est la suivante:

	Ouvriers	Employés	Cadres	Total 2016
Homme	50,5 %	69,2 %	86,4 %	60,8 %
Femme	49,5 %	30,8 %	13,6 %	39,2 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

C'est au sein de la population de cadres, que la différence entre les effectifs hommes – femmes est la plus importante.

Certaines filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au sein de la société DOM METALUX, un travail de mise à jour des coefficients homme/femme par métier et sur l'égalité des salaires a été effectué. Pour autant aucun chiffre n'est disponible à ce jour.

ii. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs (par exemple, installation de rampe d'accès).

	2016	2015
Nombre de salariés handicapés (CDI et CDD)	88	85
% des effectifs	5.54%	5.46%

Au niveau consolidé, le groupe DOM SECURITY a légèrement amélioré le nombre de salarié qu'il emploie de 5.46% des effectifs à 5.54%. Ainsi le groupe se rapproche légèrement du seuil de 6%.

iii. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe a mis en place au niveau de chacune des filiales, un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors.

L'effectif global du Groupe étant de plus de 300 salariés, un contrat de génération a été mis en place au niveau de chacune des filiales.

g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation international du travail relatives à :

i. Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective



L'organisation du Groupe fait qu'il existe au sein de chaque structure, conformément aux dispositions du code du travail, une représentativité des salariés sous forme de délégation du personnel, délégation unique, comité d'entreprise.

ii. L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Bien qu'aucune donnée ne soit quantifiable sur ce point, le Groupe ne pratique aucune mesure discriminatoire dans ces différentes structures et est attaché à réduire toute forme d'inégalité qui pourrait être soulevée.

iii. L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Les sociétés du Groupe sont essentiellement établies dans les pays membres de l'Union Européenne et ne sont pas concernées par ce point.

iv. L'abolition effective du travail des enfants

A l'exception des contrats de professionnalisation, les sociétés du Groupe n'embauchent que des personnes âgées de plus de 18 ans.



2. Informations Environnementales

a. Politique générale en matière environnementale

i. Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe DOM SECURITY est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe DOM SECURITY aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident spécifique de pollution en France ou à l'Etranger.

En fonction des quantités transformées ou consommées, des produits utilisés, ou des activités exercées, les sites français du Groupe DOM SECURITY sont soumis, dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soit à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les filiales DENY SECURITY et DOM MCM sont ISO 14001. A l'étranger les sociétés sont le plus souvent qualifiées sous leurs standards nationaux; DOM TITAN en Slovénie ARSO est contrôlée par l'agence gouvernementale pour l'environnement et DOM NEDERLAND vise la certification MVO pour 2019.

Enfin, plusieurs structures du Groupe ont initié des audits énergétiques.

ii. Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001 pour les sociétés concernées, l'ensemble des salariés du groupe est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

iii. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Deux filiales, en 2016, ont la certification ISO 14001. Pour autant, chaque société du Groupe multiplie les actions de préventions des risques pour limiter les conséquences d'un éventuel accident (*double vérification, contrôle périodique des installations...*).

iv. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

La société allemande DOM GmbH & CO. KG est assurée pour les risques en matière d'environnement. Cette assurance est régulièrement actualisée.

Les sociétés DOM-TITAN et DOM POLSKA ont également contracté des assurances visant à les protéger d'un risque environnemental.

En France, la société DOM RONIS SAS doit verser à la Caisse des Dépôts et Consignation, une garantie financière au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le montant de cette garantie s'élève à 138 325 €.



b. Pollution

i. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés. Sur certains sites, il existe des systèmes de bacs de rétention sur des cuves contenant des produits chimiques.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production.

Par ailleurs, la majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence.

Enfin, d'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

ii. Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité des sociétés du Groupe n'est pas génératrice de nuisance sonore particulière, et sur les postes où cela est nécessaire, les salariés sont équipés de bouchons auditifs.

Il existe une exception pour la société DOM RONIS qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

c. Economie circulaire

i. Prévention et gestion des déchets

- Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets

Aux différents stades de la production la plupart des sociétés du groupe prennent des mesures pour réduire leurs déchets.

Dès la conception des produits, plusieurs sociétés ont opté pour l'éco conception que cela soit en matière de choix des matériaux (DOM KG, DOM METALUX) ou dans limitation des consommations d'énergie (DOM TITAN) ou encore dans l'utilisation de matériaux recyclés pour la fabrication ou l'emballage des produits (EURO ELZETT, PICARD SERRURES).

Un effort particulier est fait par les sociétés du groupe pour utiliser des matériaux recyclés dans le cadre des packagings.

Au stade final, la plupart des déchets fait l'objet d'un tri et est recyclé. En effet, dans le cadre du recyclage beaucoup de déchets sont valorisés. Il s'agit notamment de l'acier, de l'inox, de l'aluminium, du laiton, etc...

Plusieurs formules sont utilisées pour le recyclage des déchets :

- Les filières spécialisées,
- Le retour au fournisseur,



Sur les 15 sociétés du Groupe, 11 sociétés ont communiqué le volume des déchets de métaux recyclés en 2016 et en 2015. DOM NL n'a communiqué que ses données 2016. Ces sociétés représentent 70,3% des effectifs et 57% du chiffre d'affaires.

En 2015, 1 500 tonnes de métaux environ ont été recyclés et 1 700 tonnes environ en 2016 soit une augmentation de l'ordre de 19%.

- ***Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire***

Le groupe DOM SECURITY n'est pas concerné par la mise en œuvre d'actions particulière en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ii. Utilisation durable des ressources

- ***la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales***

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique.

Cette année DOM SECURITY a évalué la consommation d'eau au niveau du pôle. Sur les 15 sociétés sollicitées, 13 sociétés ont précisé leur consommation annuelle soit 94% du chiffre d'affaires et 97% des effectifs. Seules les sociétés OMNITECH SECURITY ET DOM SECURITY n'ont pas ces données. Toutefois au regard de la nature de leurs activités et de leurs effectifs, la consommation d'eau est marginale.

En 2015, la consommation d'eau s'est élevée à environ 22 600 m³ et à 20 300 m³ environ en 2016 soit une diminution de 10,5 % de la consommation à périmètre identique.

Cette diminution provient essentiellement de la société DOM POLSKA qui a modifié ses habitudes de nettoyage dans le cadre de son activité de production entraînant une diminution de plus de 1 000 m³ d'eau consommés à elle seule (-36%).

Toutefois, la société DOM RONIS dont l'activité est exploitée sur un site classé, contrôle sa consommation d'eau dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

- ***La consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation***

Outre des investissements dans des machines optimisant les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets, les sociétés du groupe poursuivent leurs efforts en matière :

- De conception des produits grâce à l'écoconception,
- L'utilisation de matières premières recyclables,
- Le recyclage effectif de matières premières,
- L'utilisation d'emballages recyclés



- **La consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation de gaz et d'électricité)**

Les relevés de ces indicateurs pour 2015 et 2016 permettent de constater les données suivantes :

	2016	Rappel 2015	Variation
Consommation électrique en Kwh	15 187 850	13 923 011	+ 9%
Consommation de Gaz	10 402 472	11 203 979	-7%

Les consommations électriques ont été relevées sur 14 sociétés à l'exception de la holding et celles de gaz sur 12 sociétés pour 2016 soit 87% des effectifs ou 89% du chiffre d'affaires.

S'agissant des ressources naturelles, le Groupe dispose, dans certaines structures, de moyens spécifiques de prélèvement des ressources (DOM-TITAN en Slovénie dispose d'une centrale électrique hydraulique) pour lesquels, il s'assure de limiter au maximum l'impact sur l'environnement.

Enfin, chaque rénovation de bureaux et de bâtiments industriels est l'occasion d'une amélioration de la dépense énergétique des bâtiments.

- **Utilisation des sols**

Le Groupe DOM SECURITY ne prélève pas de ressources particulières dans les sols dans le cadre de son activité.

d. Changement climatique

- i. les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit***

L'impact des émissions de gaz à effet de serre n'est pas quantifié au niveau du Groupe. L'activité du Groupe ne permet pas, par nature, de mesures fortes dans ce domaine.

Toutefois des mesures de contrôle des émissions d'énergie sont régulièrement prises.

Cette année, le groupe a pris des mesures pour quantifier sa consommation de fioul. Il en ressort une consommation en 2016 de 254 Klitres consommées pour 12 sociétés ayant répondu à la question soit 59% des effectifs ou 66% du chiffre d'affaires. Cette consommation de fioul représente 750 à 800 tonnes de CO2 émis (source Total).

Les sociétés DENY SECURITY et PICARD SERRURES ont décidé en 2016 de changer leur système de chauffage pour passer du fioul au gaz de ville.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe ont changé une partie de leur organisation afin d'optimiser leurs livraisons.

- ii. Adaptation aux conséquences du changement climatique***

Globalement, les sociétés commencent à mettre en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

En France, la société DOM RONIS a mis en place des procédures particulières en période de canicule (horaires modifiés, ...).



e. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Des mesures spécifiques commencent à être prises à ce jour au niveau du Groupe. En effet, chaque société s'assure de préserver au maximum, l'environnement dans lequel elle est située (*protection des rivières, contrôle des rejets, double protection de cuves en cas de fuites, etc*).

Pour autant l'activité des sociétés du Groupe DOM SECURITY ne permet pas de fortes actions sur ce point.

3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

i. En matière d'emploi et de développement régional

Nos principaux sites de production en France sont tous situés en Province. Chaque société a un impact différent sur son environnement selon qu'elle soit située en zone rurale ou périurbaine. Des classements locaux peuvent exister pour souligner l'importance d'une société au sein d'un bassin d'emploi. A ce jour seule DOM RONIS est apparue dans un classement local sans qu'il ne soit à ce stade possible d'en tirer des conséquences.

ii. Sur les populations riveraines ou locales

Les effectifs de nos sociétés sont essentiellement composés de population recrutée localement. Depuis toujours, le Groupe privilégie la conservation des emplacements historiques pour un investissement long terme avec les populations.

b. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.

i. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Chaque société du Groupe gère ses relations avec le tissu économique et scolaire local (*présentation de l'entreprise, accueil de stagiaires, d'apprentis, etc*).

ii. Contribution et participation associatives du Groupe

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

i. La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

La plupart des sociétés du Groupe prennent en compte la proximité géographique dans le choix de leurs fournisseurs et sous-traitants.

D'autres sociétés vont plus loin et effectuent des audits qualité chez leurs fournisseurs et sous-traitants voire vérifient qu'ils sont à jour de leurs charges et sont en règle avec la législation sociale de leur pays.



ii. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance n'est pas significative au sein du Groupe DOM SECURITY.

Le recours à la sous-traitance peut couvrir de nombreux domaines mais essentiellement utilisé pour le traitement de surface : le chromage, zingage, nickelage,...

Pour les sous-traitants et les fournisseurs, certaines sociétés du Groupe s'appuient pour des raisons de fiabilité des produits, de sécurité générale et financière, pour leur sélection, sur des organismes de cotation (DENY SECURITY, DOM KG), d'autres peuvent effectuer leur propre audit (DOM-TITAN).

De manière générale, au moment de la qualification des fournisseurs, un questionnaire prenant en compte les questions environnementales leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental.

d. Loyauté des pratiques

i. Actions engagées pour prévenir la corruption

Il existe au sein du Groupe DOM SECURITY un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

ii. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (par exemple : ISO 14001, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut). Par ailleurs, il faut noter que toutes les filiales françaises du Groupe DOM SECURITY sont certifiées ISO 9001,

e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe DOM SECURITY contribue, à son niveau, par ses actions quotidiennes respectueuses des travailleurs, de l'environnement et des parties prenantes, au respect des droits de l'homme.



ANNEXE REFERENTIEL :

	2016		% / effectif total	% du CA	OBSERVATI ONS
INFORMATIONS SOCIALES					
EMPLOI					
1	Effectif total et répartition par type de contrats	15	100%	100%	
2	Répartition par sexe	15	100%	100%	
3	Répartition par âge	15	100%	100%	
4	Répartition par Zone géographique	15	100%	100%	
5	Intérimaires	15	100%	100%	
6	Embauches	15	100%	100%	
7	Départs	15	100%	100%	Source comptes consolidés
8	Rémunération et leur évolution	15	100%	100%	
ORGANISATION DU TRAVAIL					
9	Organisation du temps de travail	Non chiffrée			
10	Absentéisme	14	99,75%	98,40%	
RELATIONS SOCIALES					
11	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.	Non chiffrée			
12	Bilan des accords collectifs	Non chiffrée			
SANTE ET SECURITE					
13	Conditions de santé et de sécurité au travail	Non chiffrée			
14	Accidents de travail	9	56,92%	42,16%	
FORMATION					
15	Politiques mises en œuvre en matière de formation	Non chiffrée			
16	Nombre total d'heures de formation	14	99,75%	98,40%	
EGALITE DE TRAITEMENT					
17	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	15	100%	100%	
18	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés	15	100%	100%	
19	politique de lutte contre les discriminations	Non chiffrée			
PROMOTION ET RESPECT DES SIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES A:					
20	Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Non chiffrée			
21	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Non chiffrée			
22	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Non chiffrée			
23	L'abolition effective du travail des enfants	Non chiffrée			
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES					
POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE					
24	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Non chiffrée			



25	Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	Non chiffrée		
26	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Non chiffrée		
27	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.	Non chiffrée		
	POLLUTION			
28	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Non chiffrée		
29	Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Non chiffrée		
	ECONOMIE CIRCULAIRE			
30	Prévention et gestion des déchets	Non chiffrée		
	<i>Métaux</i>	11	70,30%	57,05%
	<i>Papiers et autres</i>	9	845%	73,40%
31	Utilisation durable des ressources			
	<i>Eau</i>	13	97,35%	94,30%
	<i>électricité</i>	14	99,75%	98,40%
	<i>Gaz</i>	12	87,22%	89,50%
	CHANGEMENT CLIMATIQUE			
32	les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	12	65,80%	59,02%
33	Adaptation aux conséquences du changement climatique	Non chiffrée		
34	Protection de la biodiversité	Non chiffrée		
	INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DURABLE			
	IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE			
35	En matière d'emploi et de développement départemental régional	Non chiffrée		
36	Sur les populations riveraines ou locales	Non chiffrée		
	RELATIONS NETRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE			
37	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Non chiffrée		
38	Contribution et participation associatives du Groupe	Non chiffrée		
	SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS			
39	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Non chiffrée		
40	Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Non chiffrée		
	LOYAUTE DES PRATIQUES			
41	actions engagées pour prévenir la corruption	Non chiffrée		
42	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Non chiffrée		
43	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Non chiffrée		